



DATE DE PUBLICATION : 22 décembre 2023

Le Directeur Départemental de La Loire

Délégation de signature donnée par le directeur départemental de la Loire à la responsable du service des entreprises de la Loire

Vu la délégation permanente de signature donnée par Mme Kathie WERQUIN-WATTEBLED, directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes, à **M. Philippe KIEHL**, directeur départemental de la Loire, le 4 décembre 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe KIEHL, directeur départemental à Saint-Étienne et de Mme Marie-Christine BERNARD, adjointe au directeur départemental, délégation est donnée à **Mme Isabelle RIBBA**, responsable du service des entreprises à la succursale de Saint-Étienne, et en cas d'absence ou d'empêchement à **Mme Nathalie CAZABANT** son adjointe, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du service des entreprises.

Mme Isabelle RIBBA reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de Saint-Etienne, à l'exception des groupes relevant du pôle de compétence de Lyon.

Fait à Saint-Étienne, le 11 décembre 2023

**Philippe KIEHL**